

”quant à”: analyse pragmatique de l’évolution diachronique (14ème - 16ème siècles)

Sophie Prévost

▶ **To cite this version:**

Sophie Prévost. ”quant à”: analyse pragmatique de l’évolution diachronique (14ème - 16ème siècles). Actes du colloque ‘Ordre et distinction dans la langue et le discours’, Metz 99, B.Combettes, A.Theissen & C.Schnedecker, 2003, Paris, France. p. 443-459. halshs-00087723

HAL Id: halshs-00087723
https://shs.hal.science/halshs-00087723

Submitted on 26 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"QUANT A" : ANALYSE PRAGMATIQUE DE L'EVOLUTION DIACHRONIQUE (14ème - 16ème siècles)

Sophie Prévost
CNRS (UMR 8503 "Analyses de corpus linguistiques")

Abstract
This study proposes an analysis of the evolution (from the 14th to the 16th century) of the "quant à X, ..." constructions in initial position, in a "syntactic-pragmatical" perspective. It first appears that there is an important increase of the expression in that position, X playing an increasing role of topic or of "repère". We then observe a tightening of the syntactic-pragmatical link between X (or its referential element) and the following utterance. Finally, the presence of the enunciator becomes more and more obvious, either through the occurrences of "quant à moi", or through an increasing "repérage" of the internal enunciator.

Résumé
Cette étude propose une analyse de l'évolution (du 14ème au 16ème siècle) des constructions "quant à X, ..." en position initiale, dans une perspective syntactico-pragmatique. Elle révèle tout d'abord une hausse importante de l'expression en cette position, X jouant donc un rôle croissant de topic ou de "repère". On observe par ailleurs un resserrement progressif du lien syntactico-pragmatique entre X (ou son élément de reprise) et l'énoncé qui suit. Enfin, la présence de l'énonciateur devient de plus en plus perceptible, soit à travers les occurrences de "quant à moi", soit à travers un repérage croissant de l'énonciateur interne à l'énoncé.

0. INTRODUCTION

Alors que les constructions "quant à X" sont extrêmement rares en ancien français, elles sont au contraires assez fréquentes et diversifiées en français moderne. En voici quelques exemples :

(1) Quant à ***Paul****,* ***il*** *n'est pas venu*
(2) ***Paul****, quant à* ***lui****, n'a pas d'avis*
(3) Ce médicament est néfaste quant à ses effets secondaires

Ces tournures se développent en moyen français, et nous proposons d'étudier ici les modalités de ce développement du 14ème au 16ème siècle.
Selon la position de "quant à X", on peut distinguer trois cas : l'expression est en

position initiale (1 ci-dessus), médiane (2) ou finale (3). Notons d'ailleurs que, en français moderne, la place de "quant à X", en contexte, est rarement libre et, par ailleurs, les diverses contraintes qui pèsent sur X varient en fonction de cette position (voir à ce propos Choi-Jonin dans ce volume). De notre côté, nous nous intéresserons surtout aux "quant à X" initiaux (en excluant par ailleurs les expressions du type "*quant à present* / *quant à ore*"), l'enjeu principal étant de rendre compte de l'évolution de la relation syntaxique entre X et l'énoncé qui suit (abrégé en E), et, à un second niveau, de celle de la relation pragmatique entre X et E. Pour cela, on envisagera tout d'abord l'évolution quantitative des "quant à X" initiaux par rapport aux "quant à X" médians et finaux, et, ensuite, l'évolution de leurs différentes réalisations, cela d'un point de vue morpho-syntaxique puis pragmatique, en replaçant les données syntaxiques dans le cadre d'une analyse de la structure informative de l'énoncé et en envisageant la dimension énonciative. On s'attachera enfin plus particulièrement aux constructions "quant à moi, X...".

Il faut préciser que la dimension textuelle (le rapport entre X et ce qui précède) sera prise en compte mais ne fera pas l'objet d'une véritable analyse : c'est la relation entre X et E qui sera privilégiée. Pour une analyse textuelle plus détaillée, nous renvoyons à Combettes (1986) pour les 15ème et 16ème siècles, et à Choi-Jonin et Fløttum (ce volume) pour le français moderne.

1. PRESENTATION DU CORPUS ET EVOLUTION QUANTITATIVE DE "QUANT A X" INITIAL

1.1 Corpus

Pour la période du moyen français, nous avons consulté la base du Dictionnaire du Moyen Français (DMF)[1], et celle de Frantext pour le 16ème siècle. Pour le 14ème siècle, le corpus est constitué de 101 textes dont 29 textes non "fictionnels" (vers et prose) et 72 textes "fictionnels[2]" (vers et prose). Parmi eux, il n'y a que 4 textes romanesques en prose. Pour le 15ème siècle, il est composé de 119 textes dont 67 textes non "fictionnels" (vers et prose) et 52 textes "fictionnels" (vers et prose), ces derniers ne comprenant que 6 textes romanesques en prose. Enfin pour le 16ème siècle, il comprend 17 traités et 17 romans.

[1] Et nous tenons à remercier Robert Martin et Bernard Cerquiglini de nous y avoir donner accès.

[2] Ceux-ci incluent du théâtre, de la poésie et des textes romanesques en vers.

Il convient de faire deux remarques à propos de ce corpus. La base du DMF ne permet pas actuellement de sélection préalable de genre, mais, *a posteriori*, nous avons éliminé toutes les occurrences de textes de théâtre et/ou en vers, et l'on retrouve de ce fait les deux types de textes interrogés pour le 16ème siècle : d'un côté les romans (nouvelles...), et, de l'autre, les traités ou textes assimilés (mémoires...), c'est à dire une distinction entre textes "romanesques" et "non romanesques". Par ailleurs, les recherches ont porté sur "quant à" uniquement : ni "quant ad", ni "quant au" n'ont été pris en compte.

1.2 Nombre d'occurrences

Au 14ème siècle, on relève 534 occurrences de "quant à X" (dans 23 textes dont 2 romans), et 97 de "quant à X" initial (dans 14 textes dont 2 romans) : le rapport entre les deux relevés est de 5. Au 15ème siècle, on trouve 180 occurrences de "quant à X" (34 textes dont 5 romans), et 73 de "quant à X" initial (21 textes dont 3 romans) : le rapport entre les deux passe à 2,5. Dans les traités du 16ème siècle, on relève 279 occurrences de "quant à X" (17 textes), et 165 de "quant à X" initial (15 textes) : le rapport n'est plus que de 1,7. Enfin, dans les romans du 16ème siècle, on trouve 61 occurrences de "quant à X" (17 textes), et 42 de "quant à X" initial (7 textes), ce qui donne un rapport de 1,5.

Il apparaît donc que les "quant à X" non initiaux sont proportionnellement beaucoup plus présents au 14ème siècle et que leur participation à l'ensemble va en décroissant. Il faut noter que, pour les 14ème et 15ème siècles, l'élimination des textes de théâtre et/ou en vers conduit à une représentation largement majoritaire des textes non romanesques : l'équilibre, de ce point de vue, est moins bon que pour le 16ème siècle, et il faudra en tenir compte dans les résultats.

2. EVOLUTION MORPHO-SYNTAXIQUE DE "QUANT A X" INITIAL

2.1. Nature morphologique de X

La nature morphologique de l'élément X sera envisagée assez rapidement, et pour cela nous distinguerons les syntagmes nominaux (SN), les propositions en "ce que", les tournures infinitives, le pronom "ce", le pronom "moi" et les autres pronoms ("lui", "ceux-là"...). Ce classement peut sembler éclectique et peu orthodoxe, mais il s'avère néanmoins pertinent au regard des occurrences du corpus et de leur évolution. La variation des éléments possibles montre par ailleurs que, si tout type d'élément n'est pas autorisé, la liberté est cependant assez grande.

Voici la proportion, en pourcentages, des différentes catégories considérées :

	SN	"ce que"	infinitif	"ce"	"moi"	pro.autres
14ème	37	19	10	11	11	11
15ème	44	7	9.5	3	27	9.5
16ème traités	43	32	0.6	0	10	14
16ème romans	19	2.4	2.4	0	57	19

Au 14ème siècle, en tête, on trouve les SN (37%), suivis des tournures en "ce que", suivis, à égalité des autres catégories. Les occurrences de "moi" émergent à la fin du 14ème siècle, dans les deux romans (*Mélusine* et *Les quinze joyes de mariage*). Il faut néanmoins relativiser la relation entre "roman" et "fin du 14ème siècle" : on ne trouve en effet pas de romans avant, et, inversement, les romans sont proportionnellement bien représentés dans la dernière décennie (2 des 5 textes). Il est en revanche plus pertinent de noter que, dans ces deux textes, on a presque exclusivement des occurrences de "quant à moi", et les autres X correspondent par ailleurs tous à des pronoms personnels : ces derniers sont au contraire rares dans les textes non romanesques.

Les tendances se confirment au 15ème siècle : les SN restent en tête (44%), mais, en seconde position, et nettement avant les autres catégories, on trouve "moi" (27%). Le pronom apparaît majoritairement dans les romans, et il représente en outre la majorité des occurrences de "quant à X" dans ces mêmes romans. Comme au siècle précédent, on trouve sinon prioritairement, dans ces textes, des pronoms personnels.

Dans les traités du 16ème siècle, les SN restent en tête, suivis des tournures en "ce que". En revanche, dans les romans, les tendances apparues à la fin du 14ème siècle et au 15ème siècle s'affermissent encore plus nettement : les occurrences de "moi" passent en tête (57%), suivies à égalité de celles des SN et des "pronoms autres".

D'une manière générale, on peut dire que "ce que" et les infinitifs apparaissent davantage dans les textes non romanesques, et que les occurrences de "moi" sont prédominantes parmi celles des pronoms. On trouve par ailleurs ces dernières davantage dans les romans, mais elles sont aussi assez fréquentes au 16ème siècle chez Calvin . Rappelons cependant qu'il faut relativiser ces chiffres dans la mesure où, pour les 14ème et 15ème siècles, la répartition est inégale entre textes romanesques et non romanesques. Il n'en reste pas moins une

tendance nette à la baisse des tournures infinitives et en "ce que", au profit des pronoms et des SN.

2.2. Statut pragmatique de X

Il s'agit ici d'envisager le caractère "identifiable" ou "non identifiable"[3] (par ex. "un homme") de X, la catégorie de l'identifiabilité se subdivisant elle-même en trois statuts : actif, accessible et inactif.

Premier constat, X est toujours identifiable : on ne peut trouver "quant à un homme...". Par ailleurs, selon le lien qui unit X à ce qui précède, il est actif, accessible, ou, plus rarement, inactif. Notons que l'accessibilité procède souvent de l'inférence (par exemple à partir d'un ensemble, ou bien par contraste, en particulier lorsque X correspond à un pronom personnel).[4]

Nous ne développerons pas davantage ici ce point : pour une approche plus détaillée, nous renvoyons à Combettes (1986) ainsi qu'à Choi-Jonin et Fløttum dans ce volume.

2.3. Relation syntaxique entre X et E

On ne s'attachera pas aux types de reprise de X dans l'énoncé E qui suit, mais uniquement à la relation entre X et E. Il s'agit évidemment là d'une formulation commode : dans bon nombre de cas (mais pas tous, on va le voir), ce n'est pas X lui-même qui entretient une relation syntaxique avec E, mais un élément de reprise de X (X'), X n'entretenant qu'une relation référentielle avec E, précisément par l'intermédiaire de X'.
On peut distinguer deux cas principaux : soit X/X' a un rôle syntaxique dans E, soit il n'en a pas.

2.3.1. X/X' a un rôle syntaxique dans E

2.3.1.1. X' est argument dans E

Il peut être sujet, objet, attribut (4)... :

---

[3] cf Lambrecht 1994

[4] Nous n'avons pas la place de développer ici ces concepts (voir Lambrecht 1994 et Prévost 1998), mais il est vrai que, en toute rigueur, la notion d'identifiabilité n'est réellement pertinente que pour un certain type de X, les éléments référentiels : elle ne l'est pas pour les contenus propositionnels au moment où ils s'énoncent (elle le redevient en cas de reprise pronominale, puisque l'on a alors affaire à un référent discursif).

*(4) Quant a **estre suspicionneux**, tous grandz princes **le** sont* (Commynes, *Mémoires II* : 289)

Il peut d'ailleurs ne pas être explicité, en particulier quand il s'agit du sujet :

*(5) Quant a **luy**, ∅ (sujet omis) onques ne fit excès*, (Baye, *Journal* : 107)

2.3.1.2. X' n'est pas argument dans E

Soit X' a une fonction (argumentale ou non) dans une proposition enchâssée dans la proposition principale de E :

*(6) Et quant a **la mort**, que vous dictes cruelle, il me semble que, puisqu'**elle** est necessaire, que **la plus briefve** est la meilleure* (Navarre, *L'Heptameron* : 969)

Soit X' a une fonction non argumentale dans la proposition principale.

Les deux types d'exemples précédents (2.3.1.1. et 2.3.1.2.) sont encore tout à fait possibles en français moderne. En revanche le cas suivant ne l'est plus.

2.3.1.3. X a un rôle syntaxique dans E

X correspond à un complément de E antéposé : il ne s'agit pas d'un élément détaché, repris par un élément X' dans E, et c'est donc bien X, et non pas X', qui a une fonction dans E. La construction équivaut de ce point de vue à un "quant à X" final.

(7) Toutesfoiz, quant à luy ils faillirent, mais tuerent son frere Julien de Medicis,...(Commynes, *Mémoires II* : 269)

(8) Quant a l'obedienche deue aux parens charnelz, dit l'Apostre: "...." (Daudin , *De la erudition* : 230)

2.3.2. X/X' n'a pas de rôle syntaxique dans E

Il n'est certes pas toujours facile de faire la différence entre ce cas de figure et celui où X' entretient une relation non argumentale avec E (2.3.1.2.), en particulier si celle-ci n'est pas explicitée :

(9) Car, quant à la prinse d'une ville, on doibt doubter le pillage sur toutes choses et le ralyement des ennnemys (Bueil, *Le Jouvencel* : 92)

En effet, si l'on interprète *le pillage* comme "**son** pillage", X entretient une relation référentielle avec E, par l'intermédiaire du déterminant possessif (X'), qui a lui-même une fonction syntaxique dans E.

En dehors de ces exemples un peu ambigus, on peut distinguer deux cas de figure (10 et 11 ci-dessous pour le premier, 12 pour le second). Nous nous

contentons pour l'instant de les présenter, ils seront commentés plus longuement par la suite :

> *(10) Quant a la forme de donner l'assault, de raison les approches sont si bien faictes que on entre ou fossé sans perdre riens et envoye l'en une compaignie de gens pour le premier assault* (Bueil, *le Jouvencel* : 42)
>
> *(11)Et quant a toutes les choses et chascune dessus dites tenir et acomplir fermement, les diz vendeurs ont obligié et souzmis conjointtement et principalement, chascun pour le tout, euls, leurs hoirs, touz leurs biens et de leurs hoirs, meubles et immeubles, presens et avenir, a justicier par toutes justices* (*Chartes de l'abbaye de Saint Magloire* : 54)
>
> *(12)Quant à Paris, la Tour Eiffel est vraiment impressionnante* (hors corpus)

Disons simplement que le point commun entre ces énoncés est l'existence d'une relation pragmatique de pertinence entre X et E.

Voici la proportion, en pourcentages, des différents types de relation entre X/X' et E :

	Sujet	Autre relat. argumentale	Relat. non argumentale	Complémen antéposé	Relat. non syntaxique.
14ème	22	6	15	7	50
15ème	47	13.6	8	1.4	30
16ème traités	40	21	22	0	17
16ème romans	64	12	17	0	7

Au 14ème siècle, les relations non syntaxiques entre X et E prévalent nettement (50%) :

> *13) Et quant à son fait, dit qu'il est noble de generation, et chambellain du roy...* (Baye, *Journal* : 106)

Viennent ensuite (22%) les exemples dans lesquels X' a fonction de sujet dans E. Notons d'ailleurs, que, le plus souvent, X correspond au pronom "moi" :

> *(14) Et quant a* ***moy***, ***je*** *croy que c'est cy une des grans douleurs qui soit sur terre* (*Les quinze joyes de mariage* : 76)

Au 15ème siècle, la relation de type sujet (entre X' et E) passe en tête (47%), suivie des occurrences de relations non syntaxiques (30%). Pour la première, X est à nouveau très fréquemment actualisé par le pronom "moi", mais aussi par d'autres pronoms personnels, ainsi que par des SN :

> *(15) Quant a* ***la bataille à pié***, ***elle*** *est tout au contraire de la bataille à cheval* (Bueil, *Le jouvencel II* : 37)
>
> *(16) Quant à* ***la mort***, ***elle*** *fut telle que dessus est dit, et le firent morir mauvaisement...* (Juvénal des Ursins, *Tres crestien, tres hault, tres puissant roy* : 155)

Au 16ème siècle, la prévalence de la relation de type sujet se confirme, et elle devient même nettement prépondérante dans les romans (64%). Ce qui est en revanche nouveau est la présence, en seconde position, non plus des relations non syntaxiques, mais des relations de type non argumental entre X' et E, cela aussi bien pour les traités que pour les romans (respectivement 22% et 17%) :

*(17)Quant à **la royne ma maistresse**, je ne doibtz poinct faire de conscience de **luy** desplaire pour obeyr à Dieu* (Navarre, *L'Heptameron* : 857)

*(18) Quant à **ceulx qui donnent matiere de scandale**, je dy qu'**ils** ne sont pas tant malings de nature, ny à condamner pour leurs propres vices, comme ils sont infectez de ceste meschante et maudicte nourriture des cloistres* (Calvin, *Des scandales* : 181).

En ce qui concerne la relation de type sujet, X correspond majoritairement, une fois de plus, à "moi", mais aussi à d'autres pronoms, ou encore à des SN. Ces derniers sont particulièrement bien représentés dans les textes de Calvin. Ceux-ci présentent par ailleurs une caractéristique intéressante. X y est en effet souvent actualisé par une tournure en "ce que", reprise par un élément X' à fonction de sujet. Or, au 14ème siècle, ces mêmes constructions, très fréquentes, donnaient au contraire lieu à des relations non syntaxiques entre X et E. En outre, toujours dans les textes de Calvin, lorsque X se réalise en "ce que" (quelle que soit le type de relation syntaxique à l'œuvre), l'énoncé E correspond souvent à une prédication sur X[5] :

(19) Quant a ce qu'il distingue entre la chair et la vertu, je m'accorde avec luy (Calvin, *Institution chrestienne : 423*)

(20) Car quant à ce qu'aucuns naissent fols et les autres stupides, tel défaut ne doit obscurcir la grâce générale de Dieu (Calvin, *Institution religion chrestienne, II* : 41*)*

L'observation de l'évolution des différents types de relations entre X/X' et E montre donc un resserrement syntaxique du lien qui les unit, avec, en particulier, un accroissement des relations de type "sujet".

3. ANALYSE PRAGMATIQUE DE LA RELATION ENTRE X ET E

On abordera tout d'abord les énoncés "quant à X, E" d'une manière générale, avant de nous attacher aux énoncés "quant à moi, E", qui illustrent particulièrement bien certaines de leurs caractéristiques énonciatives.

---

[5] Combettes (1986) parle de "tour évaluatif".

3.1. Structuration informative et dimension énonciative

La relation syntaxique entre X (souvent par l'intermédiaire de X') et E peut être reformulée en des termes pragmatiques, et, pour cela, nous aurons recours à deux concepts, ceux de Topic et de Repère.

Nous définissons le topic comme ce à propos de quoi il est pertinent de dire quelque chose, ce qui implique deux notions, celle de pertinence et celle d'"à propos" ("aboutness"). Le concept de topic prend place dans le cadre d'une analyse de l'énoncé en structures informatives, avec trois types de structures[6] empruntées au cadre théorique de Lambrecht (1994) : les structures Topic-Comment, les structures identificatrices (par exemple : *c'est **Paul** qui a sonné*), et, enfin, les structures thétiques, qui ont pour but d'introduire une entité (structures présentatives) ou un événement (structures événementielles). Dans la perspective de ce type d'analyse, la question qui se pose est de savoir si, dans les énoncés "quant à X, E", X est analysable comme un topic.

Dik (1978) distingue à ce propos deux concepts, celui de topic et celui de thème. Le topic, interne à la relation prédicative, est ce sur quoi la relation prédique quelque chose, alors que le thème, externe à la relation prédicative, est le domaine en fonction duquel il est pertinent d'énoncer ce qui suit (il est en cela proche de la définition du topic chez Chafe (1976)). Le thème, plus précisément, a deux actualisations possibles. Il peut être extrait de la relation prédicative qui suit :

*(21) Quant à **Paul**, personne ne **lui** parle*

ou il peut au contraire ne pas être extrait de cette relation. La relation structurelle (syntaxique) n'est donc pas obligatoire, et l'on peut avoir une simple relation pragmatique de pertinence :

*(22) Quant à **Paris**, la Tour Eiffel est vraiment impressionnante*

Nous proposons de notre côté une approche alternative à celle de Dik, en distinguant les deux cas regroupés sous l'appellation "thème" de la façon suivante : soit il existe une relation syntaxique, implicite ou explicite, entre X (ou, plus souvent, un élément de reprise X') et E, soit il n'en existe pas, et l'on a alors une simple relation pragmatique de pertinence. Dans le premier cas, on considèrera que l'on a un topic, au sens où nous l'avons défini (relation de pertinence + "à propos"), mais à un second niveau : il s'agit d'un topic "enchâssant". Voici par exemple le schéma de l'analyse de (21) :

---

[6] Nous avons proposé dans notre thèse (à paraître) un affinement de ces structures. Les trois structures de base sont néanmoins suffisantes pour la présente analyse.

[*Quant à Paul*[7] [*personne ne lui parle*]]
topic comment = structure informative à un second niveau, enchâssée

Dans cet exemple, la structure enchâssée est en Topic-Comment, avec "lui" comme topic. Une paraphrase du type "A propos de Paul, il est pertinent de dire que personne ne lui parle" montre qu'aussi bien la notion de pertinence que celle d'"à propos" ont du sens par rapport à cet énoncé.

Lorsque la structure enchâssée est de type Topic-Comment, le topic enchâssé est généralement coréférentiel au topic enchâssant :

*(23) Et quant à **la damoiselle dont vous parlez**, **c**'est la plus forte enchanteresse et la plus mauvaise femme du monde* (Bueil, *Le jouvencel II* : 209)

On peut cependant aussi avoir plusieurs topics enchâssés, un seul étant dans ce cas coréférentiel avec le topic enchâssant :

*(24) Et quant à **l'or et l'argent**, **il** a **icelluy** frayé et despendu, et aussi l'argent qu'il a receu de la vente desdiz chevaulx et charete...* (*Registre criminel du Châtelet II* : 379).

Il est vrai que l'analyse est souvent plus complexe, en particulier lorsque le topic enchâssant apparaît à un niveau second dans l'énoncé, mais le principe général n'en reste pas moins pertinent :

*(25) Quant à **ce**, dist il, **qui touche les tribuns**, vous vous aviserez se a présent l'en **les** porra livrer ou se leur dedicion sera differée jusques à temps* (Bersuire, *Titus Livius* : 17)

Les énoncés dans lesquels X correspond à un complément antéposé (sans élément de reprise dans E) constituent un cas à part, puisque l'on a alors affaire à une structure Topic-Comment simple, sans enchâssement :

(26) Toutesfoiz, quant à luy ils faillirent, mais tuerent son frere Julien de Medicis,...(Commynes, *Mémoires, II* : 269)

Si l'on ramène tous les cas de relation structurelle entre X/X' et E à une relation Topic-Comment, simple ou enchâssante, on voit se dessiner une évolution intéressante au fil des siècles. En effet, au 14ème siècle, les relations de type Topic-Comment représentent 50% des cas, chiffre qui passe à 68% au 15ème siècle, et qui connaît encore une plus forte hausse au siècle suivant : 83% dans les traités et 90% dans les romans. Ce type de relation connaît donc une augmentation continue et importante, celle-ci rendant d'ailleurs compte de la hausse des relations syntaxique entre X/X' et E, constatée précédemment.

---

[7] Seul "Paul" correspond au topic, et non pas l'ensemble de l'expression "quant à Paul".

Si bon nombre d'énoncés peuvent se ramener à une structure Topic-Comment, il reste néanmoins à analyser les autres énoncés, c'est à dire ceux qui n'impliquent pas une relation syntaxique entre X/X' et E. En effet, si la notion de pertinence est envisageable pour eux, en revanche celle d'"à propos" fait difficulté. Dans (22) (*Quant à Paris, la Tour Eiffel est vraiment impressionnante*), on ne peut considérer que "la Tour Eiffel est vraiment impressionnante" constitue un "comment" sur "Paris", au même titre que "est vraiment impressionnante" en constitue un sur "la Tour Eiffel". Il en va de même, bien que la nuance soit plus fine, dans l'exemple suivant :

(27)Et quant à la chasteté de cueur, je croy que elle et moy sommes enfans d'Adam et Eve (Navarre, *L'Heptameron* : 913).

Ce n'est en effet pas *sur* "la chasteté de cueur" que "je croy que elle et moi..." prédique[8] : il s'agit d'une prédication *en relation avec* "la chasteté de cueur ".

Pour rendre compte de cette distinction (présence ou absence d'une prédication), nous proposons d'introduire le concept de "repère" : X, dans (22) et (27) ci-dessus, est un repère par rapport à l'énoncé E qui suit, ou bien, formulé différemment, E trouve sa pertinence par rapport à X, il est repéré par rapport à X[9]. Il faut noter que si X sert de repère à E, il est lui-même repéré par rapport à ce qui précède, quelle que soit la relation qu'entretient X avec l'un des éléments du contexte antérieur (reprise, inférence thématique ou contrastive...) : de ce point de vue, le repère marque une continuité et une rupture par rapport au contexte précédent.

Le concept de repère doit s'entendre à un double niveau. Il s'agit d'un repère pour les actions, les événements... qui suivent, c'est à dire pour l'énoncé qui suit, mais aussi pour *formuler* ces actions, ces événements..., c'est à dire pour l'énonciation qui suit : l'événement verbal que constitue la profération de X légitime la profération de E. X marque ainsi une transition narrative et énonciative, la part de chacune de ces deux dimensions variant selon les cas.

Si la notion de repère permet de rendre compte des énoncés ne pouvant pas être analysés comme des structures Topic-Comment, elle doit néanmoins être affinée. En effet, dans (22) et (27), E n'est pas repéré pareillement par rapport à X. Dans (27) (*Et quant à la chasteté de cueur, je croy que elle et moy sommes enfans d'Adam et Eve*), c'est avant tout l'énoncé lui-même qui trouve sa pertinence au regard de X, qui est repéré par rapport à X. En revanche, dans (22) (*Quant à Paris, la Tour Eiffel est vraiment impressionnante*), c'est l'*introduction* d'un nouvel élément ("la Tour Eiffel"), objet d'une prédication, qui trouve sa

[8] Pour simplifier, on peut ramener le concept de "comment" à celui de prédicat.

[9] Notons que tout topic inclut un repère.

pertinence au regard de X (''Paris''), c'est à dire que c'est avant tout la formulation, l'énonciation de E, qui est repérée par rapport à X. Dans le premier cas, il s'agit donc plutôt d'un repérage de l'énoncé, de l'énonciation dans le second. Or, si l'on tente de mesurer la part respective des deux cas de figure, on constate que l'on n'a aucune occurrence de repérage de l'énonciation[10].

Nous conclurons sur ce point en soulignant le fait que, à cette époque, la relation entre X et E intervient prioritairement au niveau de l'énoncé, même si elle se manifeste aussi forcément au niveau de l'énonciation, la part des deux dimensions étant toujours présente, dans des proportions variables. Une construction telle que *Quant à Paris, la tour Eiffel est impresionnante* est sans doute moins fréquente en français moderne qu'une tournure du type *En ce qui concerne/A propos de Paris, la tour Eiffel est vraiment impressionante*. On la trouve néanmoins fréquemment[11].

D'un point de vue diachronique, on observe donc un double mouvement dans l'évolution des relations entre X et l'énoncé E qui suit. En effet, on constate tout d'abord une progression du rôle de topic par rapport à celui de simple repère, que l'on peut analyser comme un resserrement du lien entre X et E. Par la suite, au delà de la période considérée, on voit se développer entre X et E un type de relation qui intervient davantage sur le plan de l'énonciation que de l'énoncé. Or, si l'on considère qu'une relation au niveau de l'énonciation est plus lâche qu'une au niveau de l'énoncé, parce que moins directement perceptible, on peut analyser cette seconde tendance comme un mouvement inverse du premier (uniquement bien sûr dans les cas où la relation intervient au niveau de l'énonciation, qui demeurent, semble-t-il, minoritaires). Pour résumer, la relation entre X et E tend à se resserrer, avant de connaître un possible relâchement.

3.2 "moi" : à la croisée des chemins

Nous terminerons cette étude par quelques remarques sur les occurrences de "quant à moi". En effet, leur nette augmentation, en soi, mérite qu'on s'y arrête, et, surtout, elles incarnent assez nettement la dualité entre énoncé et énonciation que nous venons de mettre au jour. Voici tout d'abord quelques exemples qui illustrent les différents cas :

---

[10] Il faut néanmoins nuancer cette absence, dans la mesure où notre corpus, aussi large soit-il, n'en est pas moins un corpus restreint : B. Combettes nous a signalé, au cours du colloque, qu'il avait relevé des cas de repérage de l'énonciation dans des textes de cette époque. Il serait par conséquent plus juste de parler d'une large prédominance des cas de repérage de l'énoncé.

[11] La notion de "fréquence" reste certes quelque peu subjective sans données chiffrées, mais nous n'en disposons pas pour le français moderne.

(28)...car, quant à moy, j'ay assez pays a gouverner, je ne quier pas a avoir la gouvernance de cestui. (Arras, *Melusine* : 188)

(29) Et quant a moy, je croy que c'est cy une des grans douleurs qui soit sur terre. (*Les quinze joyes de mariage* : 76)

(30) Quant a moy, de ma partie, je m'en pense a vengier...(Arras, *Melusine* : 11)

(31) Et quant a moy, elle n'est pas a comparager a ma personne. (*Les quinze joyes de mariage* : 40)

(28) est analysable comme une structure Topic-Comment, avec "moy" comme topic enchâssant. On a en effet une relation syntaxique entre X' ("j'"), qui reprend X ("moy"), et E, et l'ensemble de l'énoncé est paraphrasable de la manière suivante : "à propos de moy, il est pertinent de dire que j'ai assez pays a gouverner". En revanche, les autres exemples ne se prêtent pas à une telle interprétation, et X ne peut davantage être analysé comme un repère, au sens où nous avons défini ce concept. En effet, ce n'est ni l'énoncé ni l'énonciation qui est repéré par rapport à X. Il s'avère donc nécessaire d'affiner cette première distinction, afin de pouvoir rendre compte de ces occurrences. Pour cela il convient d'introduire un troisième "niveau", celui du locuteur, responsable d'un acte énonciatif (l'acte énonciatif réunit énoncé et énonciation). Plus que l'énonciation, c'est en effet le locuteur qui est repéré par rapport à X. Mais ce nouveau concept reste cependant encore trop grossier, et nous séparerons donc l'"énonciateur" de ce que nous appellerons le "prédiqueur".

En effet, derrière toute énonciation se trouve un énonciateur, un "je" : *Paul est parti* correspond en fait à *[**je** dis que] Paul est parti*. Or, si "moi", dans "quant à moi", est toujours coréférentiel avec cet énonciateur, cela ne signifie pas pour autant que le pronom sert de repère à cet énonciateur : il le fait dans (31), mais pas dans (28) ni (29) ni (30) :

(28) [je dis que] quant a moy j'ay assez pays a gouverner

Dans (28) "moi" est topic et sert de repère à "j'", que l'on qualifiera d'"acteur" de l'énoncé.

(29) [je dis que] quant a moi, je croy que c'est cy une des grans douleurs qui soit sur terre

On a dans (29) un nouvel actant, le "je" de "je croy", qui prédique explicitement au sein de l'énoncé. Enonciateur interne à l'énoncé, on le qualifiera de "prédiqueur". Le prédiqueur est souvent coréférentiel à l'énonciateur, mais cela n'a rien d'obligatoire, comme le prouve (32) :

*(32) [**je** dis que] quant a moy **il** croit que c'est cy une des grans douleurs qui soit sur terre.* (hors corpus)

Lorsqu'il n'y a pas coréférence entre le prédiqueur et l'énonciateur, comme dans (32), "moi" sert de repère à l'énonciateur. Sinon, "moi" sert avant tout de repère au prédiqueur, comme dans (29).
Le repérage n'est cependant pas toujours aussi net, et l'on a souvent des cas ambigus ou mixtes :

(30) Quant a moy, de ma partie, je m'en pense a vengier...(Arras, *Melusine* : 11)

En effet, dans cet exemple, "moi" sert de repère au prédiqueur ou à l'acteur ou, plus probablement encore, aux deux.

En fonction des différents types de repérage possible, nous proposons de distinguer quatre cas : "moi" sert de repère à l'acteur, et il est en même temps topic (28), "moi" sert de repère au prédiqueur (29), "moi" sert de repère à l'énonciateur (31), et, enfin, "moi" sert de repère à l'acteur et/ou au prédiqueur (30).

Voici les résultats chiffrés (en pourcentages) des différents cas de figure :

	Acteur	Prédiqueur	Acteur+prédi.	Enonciateur
14ème	45	27	18	10
15ème	45	25	25	5
16ème traités	17	71	12	0
16ème romans	25	54	17	4

La prise en compte de la dimension diachronique fait apparaître un recul progressif du repérage de l'acteur et une augmentation parallèle de celui du prédiqueur. Il s'agit néanmoins, dans les deux cas, d'un repérage interne à l'énoncé : le repérage de l'énonciateur, externe à l'énoncé, reste, lui, largement minoritaire, et il semblerait qu'il connaisse une progression plus tardive. On peut en fait considérer que c'est le repérage d'un statut intermédiaire qui se développe le plus, puique le prédiqueur est un énonciateur interne à l'énoncé.

4. CONCLUSION

Comme nous l'avons dit en introduction, la répartition par genres des textes n'est pas très équilibrée pour les 14ème et 15ème siècles, les textes non romanesques étant nettement majoritaires. Il faudrait donc, de ce point de vue, envisager une étude faisant une place plus importante aux textes romanesques. Nous avons cependant tenté de relativiser nos commentaires successifs en fonction de ces données, et les éléments de conclusion que nous proposons ici

doivent être pareillement modulés. Ces précautions prises, que peut-on retenir de l'évolution de "quant à X" en position initiale ?

Le premier point frappant est assurément la hausse quantitative des occurrences de "quant à X" en position initiale par rapport aux occurrences médianes ou finales. Cela signifie que la construction, par son développement en cette place, tend de plus en plus à jouer un rôle de topic et /ou de repère. Par ailleurs, nous avons constaté, pour ces mêmes "quant à X" initiaux, une nette augmentation au fil des siècles des cas où X a un rôle de topic, comparés à ceux où il est un simple repère, ce que nous proposons d'interpréter comme un resserrement du lien syntactico-pragmatique entre X et l'énoncé E qui suit. Enfin, il est apparu que l'énonciateur se fait de plus en plus présent, par l'intermédiaire des occurrences du pronom "moi" ("quant à moi"), mais aussi du nombre croissant de repérages du prédiqueur, énonciateur interne à l'énoncé, qui se trouve être, dans nos exemples, toujours coréférentiel à l'énonciateur.

Si l'on observe la situation en français moderne, grossièrement car nous ne disposons pas de données chiffrées, on peut suggérer qu'un autre mouvement va s'amorcer dans la période postérieure à celle de cette étude. En effet, il semble qu'un relâchement de la relation entre X et E apparaisse, ou, plutôt, une relation moins directement perceptible dans la mesure où elle intervient au niveau de l'énonciation plus que de l'énoncé. Ainsi les cas de repérage de l'énonciation (*Quant à Paris, la Tour Eiffel est vraiment impressionnante*) ou de l'énonciateur, sans médiation par le prédiqueur (*Quant à moi, Paul est un chic type*), sont désormais assez fréquents, alors que nous n'en avons que de rares occurrences dans notre corpus d'étude.

Nous ne prétendons pas, loin de là, avoir fait le tour de la question sur les énoncés en "quant à X" : plusieurs aspects importants ont été à peine abordés, en particulier la dimension et les implications textuelles de ces constructions. Il serait de même intéressant de développer l'étude des "quant à X" non initiaux, et plus largement encore, de replacer les diverses tendances mises au jour dans le cadre de certaines évolutions plus générales de la langue : le champ d'investigation reste encore large.

BIBLIOGRAPHIE

Textes du corpus présentant des occurrences de "quant à X" initial

(nous indiquons le nombre d'occurrences en valeur absolue)

14ème siècle :

Chartes de l'Abbaye de St Magloire, 1330 : 21
Bersuire, *Décades de Titus Livius*, 1354 : 1
Daudin, *De la erudition*, 1360 : 4
Oresme, *LeLivre de ethiques*, 1370 : 14
Oresme, *Le Livre de ethiques, commentaire*, 1370 : 15
Oresme, *Le livre du ciel et du monde*, 1370 : 6
Phebus, *Livre de chasse*, 1387 : 1
Registre criminel du Châtelet (1 et 2), 1389 : 9
Les quinze joyes de mariage, 1390 : 6
Arras, *Melusine*, 1392 : 10
Le mesnagier de Paris, 1394 : 4
Gerson, *Sermon pour la commémoration des défunts*, 1400 : 3
Baye, *Journal* (1), 1400 : 9

15ème siècle :

Gerson, *Sermon pour la fête de la conception...*,1401: 2
Gerson, *Sermon pour la Noël*, 1404 : 1
Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1405 : 1
Pizan, *Le livre des 3 vertus*, 1405 : 5
Baye, *Journal* (2), 1411 : 7
Pizan, *Le livre de paix*, 1412 : 1
Pizan, *Epistre de la prison de vie humaine*, 1416: 1
Fauquemberge, *Journal* (2), 1421 : 2
Juvenal des Ursins, *Audite Celi*, 1435 : 2
Juvenal des Ursins, *Loquar in Tribulacione*, 1440 : 1
La Sale, *La salade*, 1442 : 3
Juvenal des Ursins, *Niescioloqui*, 1445 : 7
Juvenal des Ursins, *Très crestien, tres hault, tres puissant roy* ,1446 : 2
Juvenal des Ursins, *Verba mea*, 1452 : 1
Les cent nouvelles nouvelles, 1456 : 4
La Sale, *Jehan de Saintré*, 1456 : 9
Bueil, *Le jouvencel*, 1461 : 13
Bagnyon, *L'histoire de Charlemagne*, 1465 : 1
La Marche, *Mémoires*, 1470 : 8
La Somme abregiet de theologie, 1481 : 2
Commynes, *Mémoires* (2), 1489 : 3

16ème siècle, traités :

Vienne, *Philosophe de court*, 1548 : 3
Calvin, *Advertissement contre l'astrologie judiciaire*, 1549 : 2
Calvin, *Des scandales*, 1550 : 20
Boaistuau, *Le théâtre du monde*, 1558 : 6
Calvin, *Institution chrestienne* (1,2,3,4), 1560 : 122
Guerre du Duc de Savoye, 1562 : 5
Palissy, *Recepte veritable*, 1563 : 3
Beze, *Chrestiennes méditations*, 1583 : 2
Paré, *Des monstres et des prodiges*, 1585 : 6

Du Tyard, *Mantice*, 1587 : 2
Du Tyard, *Solitaire premier*, 1587 : 3
Lucinge, *Dialogue du François et du Savoysien*, 1593 : 1

16ème siècle, romans :

Flore, *Contes amoureux*, 1537 : 3
Du Fail, *Baliverneries*, 1548 : 1
De Navarre, *L'Heptameron*,1550 : 27
Des Périers, *Nouvelles récréations*, 1558 : 6
Yver, *Le Printemps*, 1572 : 1
Poissenot, *L'Esté*,1583 : 5
Palma Cayet, *Histoire prodigieuse du docteur Fauste*, 1598 : 2

Bibliographie linguistique

CHAFE W. L. (1976) "Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view", in Li C. N. (éd.), p. 25-55

CHOI-JONIN I. (ce volume) "Ordre syntaxique et ordre référentiel : emplois de la locution prépositive *quant à*"

COMBETTES B. (1986) "Organisateurs textuels et marqueurs argumentatifs en moyen français", in *Verbum* t. 9, p. 213-250

CULIOLI A. (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation*, Ophrys, Paris

DIK S. C. (1978) *Functionnal grammar*, North-Holland Linguistic Series

DUCROT O. *et alii* (1980) *Les Mots du* Discours, Paris, Minuit

FLØTTUM K. (ce volume) "A propos de *quant à* et *en ce qui concerne*"

HÄRMÄ J. (1990) "Les constructions disloquées en ancien français : problèmes de définition et de délimitation", in G. Kleiber et J.-E. Tyvaert (éds.), p.160-183

LAMBRECHT K. (1994) *Information structure and sentence form : Topic, Focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge University Press

MARCHELLO-NIZIA C. (1979, rééd. 1997) *Histoire de la langue française au XIVè et XVè siècles*, Paris, Nathan

NØLKE H. (1994) *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain, Peeters

PREVOST S. (à paraître), "Les énoncés à sujet postverbal aux 15è et 16è siècles : une approche sémantico-pragmatique", thèse de doctorat, Paris-7

PREVOST S. (1998) "La notion de thème : flou terminologique et conceptuel", in *Cahiers de Praxématique*, n° 30, p. 13-35